



Montréal, le 4 décembre 2018

Monsieur Benjamin Laplatte
Vice-président-Affaires publiques et communications
Conseil du patronat du Québec (CPQ)
1010, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510
Montréal (Québec) H3A 2R7

Monsieur Laplatte,

C'est avec grand intérêt que l'Association des architectes paysagistes du Québec (AAPQ) participera le 5 décembre prochain à la journée de réflexion visant à doter le Québec d'une grappe dans le secteur de la construction.

Ce chantier qui nous mènera à la création d'un regroupement d'acteurs qui jouent un rôle fondamental dans le développement économique du Québec doit être au cœur de l'innovation sociale et environnementale.

Par une approche pluridisciplinaire s'inscrivant à l'heure de la durabilité, l'industrie de la construction peut devenir une industrie des plus innovantes.

À titre d'exemple, plusieurs innovations canadiennes et internationales en matière de conception et de réalisation de toitures végétalisées ont été mises en marché. Au Québec, la Régie du bâtiment du Québec adoptait en 2015 un guide intégrant des « critères techniques visant la construction de toits végétalisés ». Ce cadre de référence qui constituait, il y a trois ans, un pas dans la bonne direction, se doit d'être révisé.

Des projets de partout émergent, contribuant à faire des gains économiques en matière d'efficacité énergétique, à réduire les îlots de chaleur, à mieux gérer les eaux de ruissellement, à donner une valeur économique et écologique aux ouvrages.

Le Québec peut et doit mettre en place les conditions menant vers la prospérité durable. Pour y arriver, la création d'une grappe dans le secteur de la construction est sans aucun doute le véhicule le plus approprié.

Sachez que l'AAPQ est disposée à collaborer à cette initiative qui fera avancer le Québec sur le chemin de l'innovation.

Veillez agréer, Monsieur Laplatte, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Isabelle Giasson
Présidente